

# Fédération des CIQ du Pays d'Aix

## PREPARATION

### CONTRIBUTION AU COMPLEMENT DE CONCERTATION SUR LA BRETELLE AUTOROUTIERE

#### A8 OUEST - A51 NORD

23 juillet 2024

Les conditions de complément de concertation publique ouverte par Vinci du 8 juillet au 27 juillet 2024 avec un choix de **nouvelle solution** sur la bretelle autoroutière A8 ouest - A51 nord à Aix-en-Provence (**anse sud-ouest**) sont totalement inacceptables et le projet proposé ne répond toujours pas aux problèmes actuels de circulation sur les voies locales dus aux échanges entre les autoroutes A8 et A51 au cœur de la ville d'Aix.

Pour apporter des réelles réponses à terme aux problèmes actuels qui ne concernent pas que les quartiers limitrophes mais l'ensemble des aixois ou usagers et afin de permettre à ces derniers d'apporter effectivement leur avis sur ce projet nous demandons expressément :

- de procéder à l'annulation de la concertation en cours engagée sans que les habitants en aient connaissance au préalable
- que l'Etat réalise une analyse complète des conditions de circulation origine/destinations sur l'ensemble de l'échangeur dans la liaison A8 ouest avec la A51 nord **et** sud, et redéfinisse les besoins et les objectifs du projet demandé à VINCI en y incluant les trois bretelles manquantes qui drainent des flux importants dans cet échangeur.

Les raisons de ces demandes sont les suivantes :

**Nous demandons l'annulation de cette concertation réalisée de façon sommaire, courte, en été, sans information préalable, ce qui est inacceptable pour pouvoir en présenter un bilan qui soit représentatif de l'avis réel des habitants comme annoncé dans l'objectif de la concertation.**

L'annonce de cette concertation a été affichée le 9 juillet sur le site de la commune d'Aix-en-Provence. La fédération en a pris connaissance par les médias le 10 juillet pour une concertation ouverte au public du 8 au 26 juillet, avec la programmation de deux réunions d'échanges avec les techniciens de Vinci fixées l'une à la suite de l'autre le 11 juillet après-midi alors qu'une réunion organisée par la métropole AMP de lancement du plan mobilités des modes actifs sur notre bassin était programmée de longue date le même jour à 16h.

La fédération a informé dans la précipitation ses 30 CIQ adhérents le 10 juillet au soir. De nombreux habitants de ces quartiers en partie en vacances ou avec des contraintes personnelles importantes n'ont pas reçu l'information suffisamment tôt pour pouvoir participer à ces réunions d'échange avec Vinci. Ont pu être présents seulement quelques administrateurs de CIQ disponibles et quelques riverains particulièrement concernés, avantagés ou désavantagés par le changement de la solution retenue par Vinci sans préoccupation ni connaissance de toutes les conditions et problématiques concernant l'ensemble de la population, par l'absence de certaines bretelles, par l'évolution des niveaux des flux concernés, par l'évolution de l'urbanisation... depuis l'engagement de ce projet dans le cadre des conventions passées entre l'état et ASF et du plan état région 2017-2021.

Une partie des habitants en vacances en juillet ne pourra en aucun cas participer à cette concertation dont l'objectif annoncé est de recueillir l'avis des habitants qui ne se limitent pas aux seuls quartiers riverains mais à tous les usagers de ces voies et à toute la population aixoise.

Nous ajouterons que seul un document imprimé du projet de concertation mis en ligne par Vinci et le cahier de recueil des contributions sont mis à disposition sur les deux lieux de concertation des mairies annexes du Jas de Bouffan et du Pont de l'Arc. En l'absence de panneaux synthétiques de présentation des éléments importants du dossier, ce document trop long à analyser ne permet pas aux habitants de prendre sérieusement connaissance du nouveau projet sur place.

---

*Fédération des Comités d'Intérêts des Quartiers des Communes du Pays d'Aix en Provence*

*Siège social : le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 - Aix-en-Provence*

*Adresse postale : Michèle BARRAL 1346 Ancienne Route des Alpes 13100 - Aix-en-Provence*

*Téléphone : 06 07 45 59 01*

*e-mail : barralmichele@orange.fr*

Ces conditions nous conduisent à mettre en cause les possibilités de tous les habitants de s'exprimer sur ce que nous pourrions considérer comme une pseudo-concertation, et par conséquent **à demander l'annulation de cette concertation**

### **Un projet monumental qui n'améliore pas concrètement les conditions de circulation sur les voies locales**

La sortie à Aix-en-Provence des véhicules venant de l'A8 ouest pour se diriger vers la ville ou les secteurs nord et sud d'Aix s'effectue actuellement à la sortie Aix ouest en traversant le Jas de Bouffan ou au Pont de l'Arc (sorties 30a et 30b) avec le passage sur le Pont autoroutier.

Il manque 3 bretelles pour assurer les continuités autoroutières dans cet échangeur entre les autoroutes A51 et la A8 :

- liaison A8 ouest vers A51 sud, en direction de Marseille qui dessert la zone commerciale des Milles, certaines communes au sud d'Aix (Gardanne, ...) et le Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence qui est le plus grand bassin d'emploi des Bouches du Rhône (30 000 personnes)
- liaison A51 sud vers A8 ouest qui assure les mêmes dessertes dans le sens inverse
- liaison A8 ouest vers A 51 nord, en direction des Alpes et des communes au nord d'Aix, **qui est la seule prévue dans le projet soumis à la concertation.**

La réalisation de la bretelle A8 ouest - A51 nord avec des faibles flux journaliers origine destination relevés par Vinci le 12 avril 2018 d'un maximum de 2 000 à 2 500 véhicules / jour (comptage Vinci de 1546 durant 9h ouvrés) pour un total de 19 500 véhicules / jour en moyenne (TMJO) sortant actuellement de la A8 ouest à Aix en Provence **ne répond pas au besoin actuel de réduction du maximum de véhicules du trafic** autoroutier empruntant les voies locales dans ce secteur où depuis que l'état a engagé la demande à Vinci de réalisation de ce projet de bretelle le trafic a évolué, l'urbanisme s'est développé de façon importante et des projets urbains très conséquents sont engagés comme La Constance. Des comptages partiels réalisés par Vinci le 13 octobre 2020 confirment ces faibles niveaux de flux alors que ceux annoncés dans le dossier de concertation de 4500 véhicules / jour ne sont validés par aucune étude jointe et restent globaux.

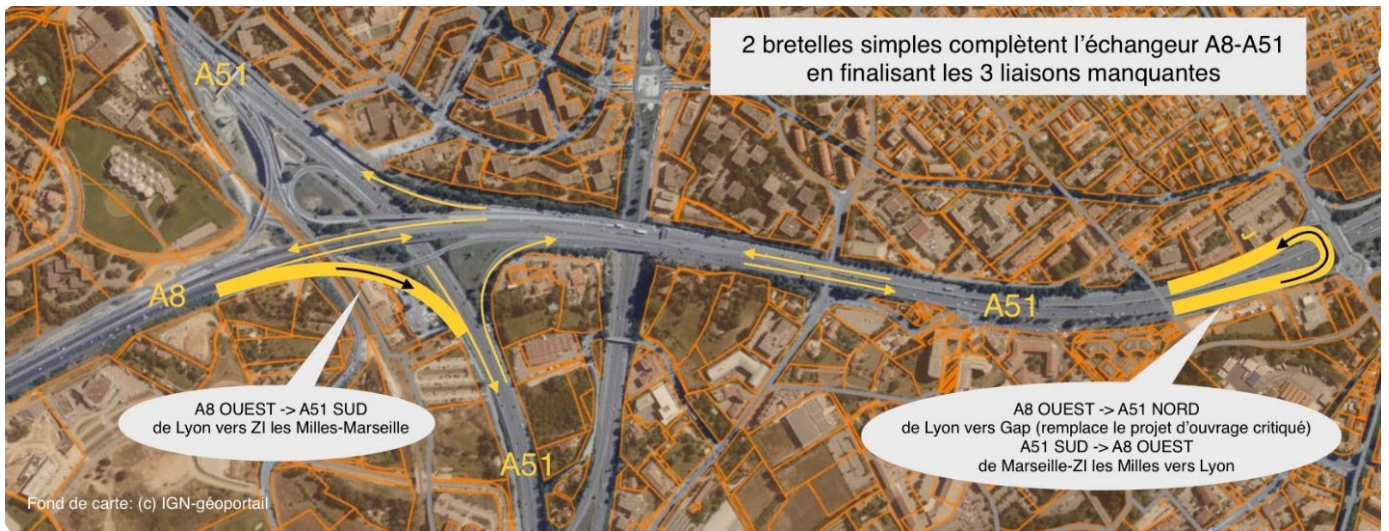
L'option anse sud-ouest qui avait été considérée comme irréalisable lors de la première concertation de 2019 est maintenant proposée à la concertation sans justification précise et sans plan de détail sur ses conditions de réalisation pour pouvoir se prononcer sur le projet. Il reste que l'ensemble des trois variantes proposées pour la réalisation de cette seule bretelle sont toutes des solutions monumentales en coût et en impact visuel et environnemental qui ne se justifient pas pour des si faibles flux.

Par ailleurs le flux important des véhicules et notamment **les camions empruntant les deux premières bretelles de liaison entre la A8 ouest et la A51 sud continueront à passer notamment par le pont de l'Arc** en empruntant les voies locales d'entrée de ville avec le passage sur le pont au-dessus de la A8.

**Pour la fédération, la réalisation des deux autres bretelles manquantes entre la A8 ouest et la A51 sud est indispensable** pour assurer les continuités autoroutières nécessaires pour réduire sur les voies locales au cœur de la ville les flux de circulation des échanges dus au croisement entre ces deux autoroutes.

Comme la fédération des CIQ l'a déjà exprimé dans sa contribution à la concertation publique de 2019 tout comme dans ses échanges avec les services de la sous-préfecture et de Vinci, **ELLE EST FERMEMENT OPPOSEE A UN PROJET DE REALISATION DE CETTE SEULE BRETELLE.**

**La fédération demande à l'état de redéfinir comme objectif de projet à Vinci la réalisation des trois bretelles manquantes** pour lesquelles elle a déjà adressé à Vinci et aux représentants de l'état les propositions de solutions ci-dessous et détaillées en pièces jointes, dans un projet d'ensemble d'aménagement des voies au croisement de ces deux autoroutes, avec une importance particulière pour les liaisons manquantes évoquées précédemment entre la A8ouest et la A51sud en direction de Marseille qui dessert un bassin important de communes et d'activités.



TOUS LES COMMENTAIRES ET DEMANDES DE LA FEDERATION DANS SA CONTRIBUTION A LA CONCERTATION PUBLIQUE DE 2019, FOURNIE EN PIECE JOINTE, RESTENT VALABLES POUR CETTE NOUVELLE CONCERTATION.